

---

**PHILIPPINES**

**Respectez les droits humains !**

*Index AI : ASA 35/004/2003*

Amnesty International a lancé un appel à toutes les parties au conflit, opposant le *Communist Party of the Philippines* (CPP, Parti communiste des Philippines) et la *New People's Army* (NPA, Nouvelle Armée du peuple) aux forces gouvernementales, afin qu'elles s'engagent publiquement à respecter les droits fondamentaux de la personne humaine et les principes humanitaires. La déclaration d'Amnesty International fait suite à l'homicide délibéré de Romulo Kintanar, perpétré le 23 janvier dans un restaurant de Manille.

Figure de proue du CPP dans les années 80, Romulo Kintanar aurait toutefois cessé d'appartenir à ce parti depuis 1992. Selon certaines sources, le CPP a revendiqué la responsabilité de cet acte, l'attribuant à une unité spéciale de sa branche armée, la NPA.

Amnesty International a rappelé à toutes les parties au conflit qu'elles devaient se conformer à l'article 3 commun aux quatre Conventions de Genève adoptées en 1949. Cet article interdit aux gouvernements, tout comme aux groupes armés d'opposition, de se livrer à la torture, de tuer de manière délibérée des civils ne prenant pas part aux hostilités, de porter atteinte aux blessés, aux prisonniers ou à ceux qui cherchent à déposer les armes, et de prendre des otages. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter le site web : [www.amnesty.org](http://www.amnesty.org)**